

Délégués des Ministres

Documents d'information

CM/Inf() Date

Rapport annuel du Comité de direction de l'Accord partiel élargi sur le Centre européen pour les langues vivantes (Graz) au Comité des Ministres (janvier-décembre 2011)

Document d'information pour la réunion du GR-C du (date)

Table des matières

1. Le CELV : Promouvoir l'excellence dans l'éducation aux langues	2
2. Résumé de 2011	3
3. Valoriser les professionnels en langues : Compétences – réseaux – impact – qualité	4
3.1. Améliorer les compétences professionnelles des enseignants en langues.....	5
3.2. Renforcer les réseaux professionnels et l'ensemble de la communauté des enseignants en langues	7
3.3. Permettre aux professionnels en langues d'exercer un impact plus important sur les processus de réforme.....	12
3.4. Contribuer à une éducation aux langues de meilleure qualité en Europe	14
4. Budget et personnel	15
5. Le CELV en Autriche.....	15
6. 2011 en chiffres.....	16

Le rapport complet, incluant les annexes, se trouve sur le site web suivant : <http://govboard.ecml.at>

Annexe 1 – Budget des dépenses 2011

Annexe 2 – Décisions statutaires en 2011

Annexe 3 – Liste des publications du CELV publiées en 2011

Annexe 4 – Calendrier des activités en 2011

Annexe 5 – Liste des membres du Comité de direction en 2011

Annexe 6 – Liste des projets du programme à moyen terme 2008-2011 du CELV

Annexe 7 – Rapport d'activités 2011 – Canada

Annexe 8 – Compte rendu annuel des consultants pour 2011 complété par des données issues de l'évaluation du programme

1. Le CELV : Promouvoir l'excellence dans l'éducation aux langues

Les principaux objectifs définis par le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation aux langues sont :

- préparer au marché du travail ;
- préparer à une citoyenneté active dans une société démocratique ;
- le développement personnel ;
- l'acquisition et la consolidation d'une vaste base de connaissances.

L'enseignement des langues est un élément fondamental de tous ces objectifs. L'utilisation des langues joue un rôle essentiel dans toutes les formes de vie et, en particulier, dans toutes les formes d'enseignement. Cela va au-delà d'une simple maîtrise des moyens linguistiques de communication. La langue est un outil pour acquérir et transférer des connaissances. C'est peut-être l'aspect le plus important du développement des êtres humains, à la fois en tant qu'individus et membres de la société. La langue nous aide à comprendre et à appréhender la réalité, tout en étant un vecteur de créativité.

Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) situé à Graz (Autriche) est un Accord partiel élargi du Conseil de l'Europe mis en place en 1994 afin d'apporter une réponse pratique à un besoin exprimé par les Etats membres du Conseil de l'Europe : le renforcement de la coopération dans le domaine de l'éducation aux langues et le respect de la diversité linguistique et culturelle en Europe. En 2011, 34 Etats¹ étaient signataires de cet Accord partiel.

La mission du CELV est de soutenir ses Etats membres dans la mise en œuvre de leurs politiques d'éducation aux langues en tenant compte des recommandations du Conseil de l'Europe. Il l'accomplit en promouvant les approches novatrices et en diffusant les bonnes pratiques dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues vivantes. Ce faisant, il traite de questions directement liées à une éducation de qualité comme condition essentielle à la cohésion sociale, au dialogue interculturel et à la citoyenneté démocratique. Ces trois domaines ont été définis comme étant les priorités de travail de l'Organisation tout entière lors du Sommet de Varsovie en 2005, et ont à nouveau été soulignés en mai 2011 dans le rapport du Groupe d'éminentes personnalités du Conseil de l'Europe intitulé « Vivre ensemble - Concilier la diversité et la liberté dans l'Europe du XXI^e siècle » et dans la Recommandation (1975)2011 adoptée par l'Assemblée parlementaire (suites à donner au rapport du Groupe d'éminentes personnalités).

De par l'accent qu'il met sur la promotion de l'excellence dans l'éducation aux langues, fondée sur la qualité, la définition de normes et l'innovation, le Centre est bien placé pour apporter une assistance aux Etats membres en vue de trouver une solution aux difficultés rencontrées dans le cadre de leurs systèmes éducatifs nationaux, ainsi que pour offrir une aide pour améliorer l'offre, conformément aux principaux développements internationaux dans l'éducation, comme le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et les cadres européens de certifications.

Le CELV est initiateur et coordonnateur dans le domaine de la coopération européenne et internationale. Le Centre pilote des programmes à moyen terme sur quatre ans, constitués de projets impliquant la participation d'experts européens dans le domaine de l'éducation aux langues.

A travers ce programme comprenant des réunions d'experts, des ateliers, des conférences et des projets de recherche auxquels sont invités des participants des Etats membres, le CELV offre une plateforme pour collecter et diffuser l'information, stimuler la discussion et former des démultiplicateurs dans les domaines liés à l'éducation aux langues. Il entretient également au niveau européen des réseaux de formateurs d'enseignants, de chercheurs et d'administrateurs de l'éducation.

Le Centre entretient des relations étroites avec des organismes professionnels et des organisations internationales non gouvernementales (OING) travaillant dans le domaine de l'éducation aux langues. Des accords formels de coopération ont été signés jusqu'à maintenant par le CELV et douze OING jouissant du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.

¹ Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Roumanie, République slovaque, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Royaume-Uni.

Le CELV travaille en étroite coopération avec l'Unité des politiques linguistiques, dont les responsabilités principales sont l'élaboration de politiques et d'orientations pour la promotion de la diversité linguistique et du plurilinguisme, ainsi que le développement d'instruments de référence pour la planification politique et la définition de normes.

Selon les dispositions définies par un mémorandum d'accord conclu entre les autorités autrichiennes et le Conseil de l'Europe, les autorités d'Autriche, le pays hôte, investissent chaque année environ 400 000 euros dans le CELV, en plus des contributions obligatoires au budget du CELV. Cette somme est gérée par l'Association autrichienne du CELV et couvre en grande partie les coûts du Centre liés au siège de Graz et les dépenses de fonctionnement associées, c'est-à-dire la location des locaux et ses infrastructures. Les autres Etats membres de l'Accord partiel élargi bénéficient de ce financement, leurs contributions au budget du Centre étant réservées au programme du CELV et à son fonctionnement (rémunération du personnel).

2. Résumé de 2011

En 2011, le Centre européen pour les langues vivantes s'est focalisé sur l'élaboration de nouveaux instruments et matériels pour les professionnels de l'éducation aux langues dans ses Etats membres. Vingt-et-une publications portant sur les principales thématiques relatives à l'éducation aux langues sont parues. L'ensemble des kits pratiques de formation, des guides, des résultats de recherche, des matériels de référence et des cadres contribuent à répondre aux défis actuels dans l'éducation aux langues, tels que la définition de normes et l'évaluation, la promotion de la qualité et de l'excellence, l'innovation à travers l'enseignement par des contenus disciplinaires et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que le développement des compétences linguistiques nécessaires sur un marché de l'emploi compétitif.

En septembre 2011, une conférence internationale de grande envergure a rassemblé plus de 200 spécialistes de l'enseignement des langues d'Europe et du Canada pour marquer la clôture du programme « Valoriser les professionnels en langues » (2008-2011). L'événement visait principalement à présenter les résultats des projets de CELV aux parties prenantes clés et aux représentants des réseaux de diffusion. Parmi les participants sondés lors de la conférence, 93% ont déclaré que l'événement avait pleinement satisfait ou dépassé leurs attentes.

Plus de 400 professionnels dans le domaine de l'éducation aux langues ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour le programme du CEV « Apprendre par les langues » (2012-2015) au 1^{er} mai 2011, la date limite de dépôt. Le groupe consultatif d'experts, qui a examiné les 53 propositions de projets reçues, a retenu les 29 propositions les mieux classées dont il a souligné la qualité exceptionnelle. Le Comité de direction du CELV a ensuite adopté le programme 2012-2015 lors de sa réunion de septembre.

Le nouveau programme du Centre « Apprendre par les langues » s'appuiera sur une approche inclusive de l'éducation plurilingue et interculturelle et portera sur le droit de l'apprenant à recevoir une éducation linguistique de bonne qualité. Le programme impliquera la coopération avec des réseaux clés d'institutions et d'associations œuvrant dans le domaine de l'éducation aux langues au niveau international ; par ailleurs, il visera à compléter et à promouvoir la synergie avec les travaux de l'Unité des politiques linguistiques et à fournir une assistance aux Etats membres dans l'utilisation et la mise en œuvre d'instruments majeurs élaborés par l'Unité. Plusieurs projets dans le cadre du programme 2012-2015 visent des groupes, tels que les parents et le monde de l'entreprise, pour lesquels l'offre d'une éducation linguistique de haute qualité représente un intérêt particulier.

En outre, le Centre a continué d'intensifier sa coopération avec la société civile par le biais du Forum pour le réseau professionnel dans le domaine de l'éducation aux langues constitué d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI). Les membres de ce Forum représentent 12 associations et institutions internationales partageant des valeurs communes et ayant une expertise dans le secteur de l'enseignement et de l'apprentissage des langues et de l'évaluation ; ils ont joué un rôle important dans la promotion, en particulier dans la diffusion de l'appel à manifestations d'intérêt pour le nouveau programme d'activités du CELV. Il est envisagé de diffuser les publications du CELV en utilisant les réseaux importants des membres du Forum qui représentent potentiellement des centaines de milliers de praticiens de l'éducation aux langues.

Des progrès importants ont été accomplis pour approfondir la coopération avec l'Union européenne. Le 10^e Anniversaire de la Journée européenne des langues a été marqué par la Déclaration conjointe signée par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et la Commissaire européenne à l'Education, la Culture, le Multilinguisme et la Jeunesse. La Déclaration se réfère spécifiquement aux travaux du CELV et à l'importance de créer de nouvelles synergies entre le Conseil de l'Europe et la Commission. En novembre, le Conseil de l'Union européenne a également adopté des conclusions sur les compétences linguistiques visant à améliorer la mobilité, en soulignant la nécessité de faire bon usage de l'expérience et des ressources du CELV dans ce domaine.

Du fait de la conjoncture économique, l'année a été exceptionnellement difficile pour le Centre, avec trois Etats (Royaume-Uni, Grèce et Hongrie) annonçant leur retrait de l'Accord partiel à partir de janvier 2012 en raison de contraintes budgétaires. Du fait de l'avis de retrait déposé à court terme, le Secrétariat a été contraint d'effectuer rapidement une restructuration et une réorganisation. En conséquence, de nouvelles formes de coopération et des accords prévoyant un financement supplémentaire par des tiers sont en cours d'examen. La présente expérience souligne par ailleurs la nécessité d'ancrer les travaux du CELV dans un contexte élargi et de les relier davantage aux développements pertinents dans le domaine de l'éducation, tels que le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), les cadres européens de certifications, ainsi que les initiatives de réformes nationales.

En ce qui concerne de nouveaux Etats membres potentiels, à l'issue de la présentation des travaux du CELV à un groupe de travail de haut niveau chargé d'élaborer une proposition de stratégie future sur l'enseignement des langues étrangères à tous les niveaux du système éducatif danois, le groupe de travail a recommandé dans son rapport final que le Danemark adhère à l'Accord partiel. Par ailleurs, le Directeur exécutif du CELV a été invité à prendre la parole lors d'une grande conférence organisée à Belgrade au sujet de la politique nationale de l'éducation aux langues, lors de laquelle le ministre serbe de l'Education a exprimé un vif intérêt pour l'approfondissement des relations avec le CELV.

La crise budgétaire et économique qui sévit actuellement en Europe exerce une pression considérable sur de nombreux Etats membres, qui sont amenés à examiner leur niveau de contribution à la coopération internationale. Il convient d'apprécier aujourd'hui plus que jamais les efforts mis en œuvre par les Etats pour soutenir la coopération. La solidarité et la coopération aux niveaux international et intergouvernemental représentent également un moyen efficace de faire face à la crise dans un monde contemporain globalisé. En cette période d'austérité, l'un des défis pour le Centre est de présenter clairement les avantages culturels et économiques, à la fois pour les individus et les pays, d'apprendre des langues.

3. Valoriser les professionnels en langues : Compétences – réseaux – impact – qualité

Le programme du Centre pour 2008-2011, intitulé « Valoriser les professionnels en langues : Compétences – réseaux – impact – qualité », aborde les défis actuels en matière d'éducation tels qu'ils sont exprimés, par exemple, dans le *Livre blanc sur le dialogue interculturel* (2008) du Conseil de l'Europe et dans les objectifs de la Stratégie de Lisbonne concernant l'éducation et la formation. Les sujets principaux touchant aux processus de réforme nationaux comprenaient notamment l'application de normes dans l'enseignement et l'évaluation des résultats, le renforcement de l'autonomie des institutions éducatives, l'intensification de l'hétérogénéité ethnique et culturelle des apprenants et la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie ou de l'éducation récurrente. Les enseignants de langues, les formateurs d'enseignants et les professionnels en langues chargés de mettre en œuvre les politiques, considérés comme les acteurs clés de ce processus de changement, ont constitué les groupes cibles du programme.

Le programme 2008-2011 a comporté quatre grands domaines thématiques qui ont reflété les priorités nationales identifiées par les Etats membres du Centre :

- A. L'évaluation ;
- B. La continuité de l'apprentissage des langues ;
- C. Les contenus et l'éducation aux langues ;
- D. L'éducation plurilingue.

Pour chaque priorité, un ensemble de projets a été mis en place pour répondre aux questions clés rencontrées par les Etats, offrir un développement professionnel, créer des réseaux internationaux durables, promouvoir la qualité dans les domaines respectifs et élaborer des instruments et des approches pratiques qui ont été publiés et diffusés à des groupes cibles spécifiques. En suivant une approche ascendante et en travaillant avec les professionnels au niveau local, le Centre a été un catalyseur pour l'innovation, en encourageant les Etats membres à mettre en œuvre le changement dans la pratique. Le programme était constitué de 23 projets d'une durée variable. De 100 à 200 professionnels ont participé aux activités des différents projets tout au long de leur durée de vie.

D'emblée, le programme du CELV a défini quatre priorités fondamentales pour ses travaux :

- améliorer les compétences professionnelles des enseignants en langues ;
- renforcer les réseaux professionnels et l'ensemble de la communauté des enseignants en langues ;
- permettre aux professionnels en langues d'exercer un impact plus fort sur les processus de réforme ;
- contribuer à une éducation aux langues de meilleure qualité en Europe.

La section ci-dessous offre une présentation générale de la manière dont le Centre a géré ces priorités et contribué à l'objectif global du programme de valorisation des professionnels en langues.

Ce programme, d'une durée de quatre ans au total, a pris fin avec la Conférence « Valoriser les professionnels en langues » organisée à Graz à la fin du mois de septembre ; il a couvert plus de 400 manifestations, avec la participation directe de près de 4 000 personnes dans 40 Etats en Europe et au-delà, avec des contributions à plus de 300 conférences, séminaires et ateliers dans le monde entier.

3.1. Améliorer les compétences professionnelles des enseignants en langues

Les activités du CELV avaient pour objectif non seulement d'encourager les enseignants et les autres acteurs de l'éducation aux langues à acquérir de nouvelles connaissances dans leur domaine d'expertise, mais aussi, ce qui est encore plus important, à voir que cette connaissance a été mise en pratique efficacement dans leur environnement de travail. A travers ce processus de développement professionnel, le Centre visait à faciliter la contribution individuelle des enseignants en langues au changement et à l'innovation dans leur travail. Le soutien apporté aux professionnels en langues en tant qu'agents de changement a par conséquent représenté un investissement direct pour améliorer la qualité de l'apprentissage des langues.

Sur les 20 projets d'éducation aux langues coordonnés par le Centre qui ont fait l'objet d'une enquête en 2011, 93 % des répondants était « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que l'événement auquel ils ont participé avait contribué à développer leur compétence professionnelle (94 % en 2010).²

Le programme 2011 a porté sur la formation et le développement professionnel directs de 796 professionnels de l'éducation aux langues dans le cadre de 20 projets en cours. Le programme d'activités comprenait des séminaires, des réunions de réseau, des événements de formation nationaux, des réunions d'experts et de coordination de projets et une conférence pour conclure le programme « Valoriser les professionnels en langues ».

Le Centre a publié une série de 21 instruments d'apprentissage des langues visant principalement les enseignants en langues et les formateurs d'enseignants. Etant donné que la question de l'accès est essentielle pour atteindre les praticiens, le Centre a introduit plusieurs mesures visant à s'assurer que les résultats sont à la fois faciles d'accès et faciles à promouvoir auprès d'un plus large public :

- les matériels ont été conçus de façon à être faciles d'emploi, la cible de lecteurs étant indiquée clairement sur la couverture de chaque publication. Tous ces documents peuvent être téléchargés sur la plateforme interne du CELV (www.ecml.at/publications) ;

² Tous les chiffres de l'enquête présentés dans ce rapport sont tirés du mécanisme d'évaluation du CELV mis en place en 2008 pour coïncider avec le lancement du programme 2008-2011.

- pour chaque projet, un prospectus et une bannière déroulante pour les conférences, les salons et les expositions ont été conçus en vue de promouvoir le site internet/la publication dans les langues de travail du projet. On y trouve un résumé et une explication de la manière dont ces matériels peuvent être utilisés ;
- chaque site internet du projet a été transformé en instrument promotionnel des résultats. On y trouve non seulement la version électronique des publications, mais aussi des matériels et instruments supplémentaires : entretiens enregistrés avec les coordonnateurs de projet et, dans certains cas, un résumé par des utilisateurs des principales caractéristiques et de la valeur ajoutée des résultats ;
- les résultats ont été diffusés par le biais d'un grand nombre de réseaux, parmi lesquels les points de contact nationaux du CELV dans chaque Etat membre, les réseaux de chaque projet, les partenaires au sein du Forum pour le réseau professionnel d'OING dans le domaine de l'éducation aux langues et des associations d'enseignants en langues. Il a également été proposé d'utiliser les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et LinkedIn afin de toucher un plus large public ;
- étant donné qu'un lien clair existe entre la publication de ces résultats dans les langues des Etats membres et leur adoption dans les pays respectifs, le Centre encourage vivement les pays à faire traduire les résultats les plus pertinents à leur situation dans les langues nationales.

Les publications, qui sont destinées aux professionnels des langues de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, s'appuient sur des travaux accomplis par le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation aux langues. Certaines viennent compléter des outils existants et sont axées sur les questions de mise en œuvre en vue de faciliter et de promouvoir leur application à plus grande échelle, comme la publication intitulée *Using the European Portfolio for student teachers of languages (EPOSTL)* dans le domaine de la qualité et de l'évaluation. Le PEPELF, mis au point en 2007, a été traduit en 12 langues et repris dans les programmes de formation des enseignants dans toute l'Europe. La publication de 2011 présente des exemples, des discussions et des résultats de recherche portant sur l'utilisation de ce portfolio dans les programmes de formation initiale des enseignants, dans les programmes bilatéraux de formation des enseignants et dans la pratique éducative.

La publication intitulée *Relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues – Les points essentiels du Manuel* offre une introduction pour relier les examens au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) de façon valable. Les procédures indiquées dans cette publication aident les enseignants à concevoir leurs propres examens en fonction de la classe. C'est un domaine de travail particulièrement important pour le Centre, les institutions affirmant souvent qu'elles ont relié les examens aux niveaux de langue du CECR sans pouvoir valider cette affirmation.

Tous les projets dans le domaine de l'évaluation ont produit des outils novateurs et très utiles qui permettent aux enseignants en langues à différents niveaux d'enseignement d'avoir une meilleure connaissance des principaux documents et du CECR, et d'aider les enseignants de façon pratique à mettre en œuvre les principes du CECR dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

En vue d'exploiter pleinement le potentiel des TIC, le kit de formation intitulé *Developing online teaching skills - Bite-size training for language professionals* offre un outil pour les enseignants en langues qui promeut les dernières technologies d'enseignement en ligne. Il comprend de brèves activités pour la formation en ligne des enseignants en langues, des suggestions pour des activités de réflexion et des outils collaboratifs pour partager les expériences d'autoformation. La plateforme sur laquelle sont installés ces outils a déjà été traduite dans plusieurs langues par des groupes d'utilisateurs.

Dans le domaine de l'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère, les résultats publiés proposent des outils mis au point pour aider les enseignants dans leur travail quotidien à atteindre une meilleure qualité d'enseignement avec la participation des parents et d'autres parties prenantes. La publication intitulée *Plurilinguisme et pluriculturalisme dans l'enseignement d'une matière : kit de formation* montre comment les langues et cultures présentes dans une salle de classe peuvent être exploitées comme ressource transdisciplinaire aux niveaux primaire et secondaire. Dans les classes d'aujourd'hui qui sont d'une riche mixité, avec des élèves venant d'horizons linguistiques et culturels différents, la publication et le site internet associé offre des moyens concrets de tirer profit du potentiel que représente la diversité, dans l'intérêt de tous. Le site internet « Enseignement précoce des langues par des contenus » est axé sur le niveau primaire et offre un riche éventail de ressources, d'activités et de matériels interculturels utilisant les langues (4) pour développer les connaissances du monde des enfants en plus de leurs compétences linguistiques.

En ce qui concerne la promotion de l'éducation plurilingue, plusieurs domaines théoriques et pratiques ont été étudiés afin de réaliser cet objectif du Conseil de l'Europe. Toutes ces publications partent de la conviction selon laquelle le développement plurilingue est un avantage éducatif qui favorise la souplesse cognitive et, pour ceux dont la langue de scolarité n'est pas la première langue, la reconnaissance des langues minoritaires et des migrants est un facteur important pour la formation d'une identité individuelle et pour l'inclusion dans la société et en éducation.

Le « Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures » représente un ensemble d'instruments novateurs ouvrant la voie à la mise en oeuvre d'approches plurielles dans les classes, afin de développer les compétences plurilingues et interculturelles des apprenants dans toutes les matières. Il décrit les connaissances, les attitudes et les compétences qui peuvent être développées par des approches « plurielles » de l'enseignement des langues – l'éveil aux langues, l'intercompréhension entre plusieurs langues et des approches intégrées de l'enseignement dans différentes langues. Cet ensemble d'instruments comprend un cadre théorique, un « kit » pour aider les enseignants à utiliser ce cadre et une banque d'environ 250 activités pédagogiques en ligne.

La publication « Associations linguistiques et soutien collaboratif » est axée sur la mise en place et le développement de réseaux et s'adresse à tous ceux qui sont impliqués dans le fonctionnement des associations d'enseignants de langues aux niveaux international, national, régional et local. Elle fournit des orientations pour l'animation et la mise en réseau efficaces des associations. Avec des milliers d'enseignants membres d'associations d'enseignants en langues en Europe, elle est un moyen de diffusion très important pour le CELV.

Toutes les publications du CELV visent à améliorer la qualité dans l'éducation aux langues, à renforcer les réseaux professionnels, à encourager les réformes en vue d'intégrer de nouveaux concepts et de nouvelles solutions pratiques dans le domaine de l'enseignement des langues à tous les niveaux.

Avant la sortie de ces publications, *Babylonia*, la revue suisse sur l'apprentissage et l'enseignement des langues, avait publié deux articles sur des projets menés dans le cadre du programme « Valoriser les professionnels en langues » : le projet MARILLE, « L'enseignement de la langue majoritaire comme base pour l'enseignement plurilingue » et le projet du CARAP, « Un Cadre de référence pour les approches plurielles », offrant des exemples pratiques et des suggestions pédagogiques pour la salle de la classe.

3.2. Renforcer les réseaux professionnels et l'ensemble de la communauté des enseignants en langues

La diffusion des principaux principes et instruments de promotion de l'éducation aux langues mis au point par les organisations européennes ne peut se faire que par des structures de communication et d'information efficaces. Le partage de connaissances, d'idées et d'initiatives au niveau de l'ensemble de la communauté professionnelle des praticiens a un impact important sur le contenu et la qualité du travail de chacun d'entre eux, sur l'évolution globale de la théorie et de la pratique, ainsi que sur la cohésion de la communauté éducative et leur profil public.

Dans le cadre des 20 projets d'éducation aux langues coordonnés par le Centre, qui ont fait l'objet d'une enquête en 2011, 95,1 % des répondants étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que l'événement organisé par le CELV auquel ils ont participé les avait encouragés à devenir des membres plus actifs des réseaux (94 % en 2010).

En plus de ses activités avec les différents réseaux liés à un projet, le CELV a travaillé en coopération avec un grand nombre d'organisations et de réseaux aux niveaux national et international, ce qui devrait permettre de sensibiliser un plus vaste public.

Contact nationaux

- Le réseau des points de contact nationaux (PCN) du CELV a été mis en place en 2001. En 2011, il a opéré dans 34 Etats membres et au Canada. Les PCN sont responsables de la diffusion d'informations sur le CELV et sur son travail, notamment ses publications et autres produits, auprès du public cible concerné aux niveaux local, régional et national, à travers leurs propres réseaux.
- Les autorités nationales de nomination sont des personnes / des organismes officiels responsables, dans chaque Etat membre, de la sélection des participants aux activités du Centre.

Ces deux réseaux ont joué un rôle important dans la diffusion à large échelle de l'appel à manifestation d'intérêt pour le programme 2012-2015. L'expertise nationale des activités du CELV 2008-2011 est mise en exergue sur le site internet du Centre dédié aux points de contact nationaux (<http://contactpoints.ecml.at>), avec environ 12 000 pages consultées par mois. La page « Experts participant aux activités du CELV » comprend les coordonnées et les activités auxquelles ont participé les experts désignés dans le cadre du programme d'activités. Les rapports annuels des points de contact respectifs sont notamment axés sur les activités organisées, les publics cibles et l'impact atteint au niveau national.

Les exemples suivants illustrent le type de travail accompli par les points de contact, qui contribuent en grande partie à renforcer l'image du Centre au niveau national et à adapter les approches et les instruments existants au contexte du pays :

- le point de contact pour l'Autriche, le Centre autrichien de compétence linguistique, a publié une brochure en 2011 présentant des exemples de bonne pratique concernant la mise en œuvre du *Portfolio européen pour la formation des enseignants en langues en formation initiale* en Autriche. La brochure présente des exemples concrets de la manière dont ce portfolio a été mis en œuvre dans la formation initiale et continue des enseignants en langue dans les universités de Vienne, Graz, Innsbruck et Salzburg, ainsi qu'une vue d'ensemble des stratégies de mise en œuvre dans ce domaine ;
- le *Courriel européen des langues* est un bulletin d'informations gratuit en ligne du Centre international d'études pédagogiques (CIEP), le Point de contact national du CELV en France ; trois numéros ont été publiés en 2011. Ce bulletin diffuse des informations sur les activités du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne dans le domaine des politiques linguistiques, avec des articles sur les activités et les publications du CELV et sur la participation française aux ateliers organisés par le Centre.

Coopération avec des OING professionnelles

Le Forum pour le réseau professionnel d'OING (<http://www.ecml.at/professionalnetworkforum>) est constitué d'associations et d'institutions internationales qui ont des valeurs communes et une expertise similaire dans le domaine de l'éducation aux langues et de l'évaluation. La Déclaration de Graz de 2010 définit les bases et les objectifs de la coopération. Chacun des partenaires a signé un mémorandum de coopération avec le Centre. Ce réseau est coordonné par le CELV.

En 2011, le Forum d'OING était constitué des associations et institutions suivantes: l'Association internationale de linguistique appliquée (AILA), l'Association des examinateurs en langues en Europe (ALTE), la Confédération européenne des centres de langues de l'enseignement supérieur (CercleS), le Conseil européen pour les langues / European Language Council (CEL/ELC), l'Association européenne de services linguistiques de qualité (EAQUALS), l'Association européenne pour l'évaluation des tests et l'évaluation (EALTA), l'Association européenne des parents d'élèves (EPA), le réseau des instituts culturels nationaux de l'Union européenne (EUNIC), la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV), l'Association internationale du multilinguisme (IAM), l'International Certificate Conference (ICC), l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'université d'Ottawa (Canada).

Le Forum constitue un nouveau pilier majeur de coopération pour le CELV qui a permis d'attirer un nouveau public pour les travaux du Centre. En 2011, il a été un moyen efficace pour diffuser l'appel à manifestation d'intérêt du Centre ainsi que les résultats du programme « Valoriser les professionnels en langues ». Lors de leur réunion tenue en février 2012, les partenaires ont étudié comment maximiser l'accès potentiel à des centaines de milliers de praticiens de l'éducation aux langues par le biais de leurs réseaux respectifs.

Canada

Bien que les réseaux du CELV soient principalement basés en Europe, depuis la signature du mémorandum de coopération et de liaison avec l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'université d'Ottawa en 2008, le Centre a développé des contacts encore plus étroits avec le Canada. Une coopération suivie a été mise en place entre des experts européens et canadiens dans le cadre de sept projets menés par le Centre.

La participation d'experts canadiens dans les projets du CELV comporte des avantages réciproques. Elle contribue à mettre en valeur au niveau international l'expertise et les compétences canadiennes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues dans les domaines spécifiques abordés par les projets respectifs. Par ailleurs, le Canada peut profiter pleinement des méthodes, stratégies et bonnes pratiques de l'Europe en matière d'enseignement des langues et de recherche dans un environnement plurilingue et multiculturel. La participation canadienne présente également l'avantage de faire mieux connaître le CELV et ses services au Canada.

Outre la coopération soutenue entre des experts canadiens et le CELV dans le cadre de son programme en 2011 :

- Graham FRASER, Commissaire aux langues officielles du Canada, a fait une déclaration vidéo aux participants de la Conférence du CELV ;
- Jim CUMMINS de l'université de Toronto, dans son discours principal à la conférence du CELV, a apporté des preuves issues de la recherche démontrant la nécessité pour les enseignants en langues de valoriser les apprenants pour leur donner confiance en eux et valoriser toutes leurs compétences ;
- une lettre de soutien a été soumise aux autorités canadiennes par plusieurs membres respectés de la communauté universitaire de l'université de Toronto, en vue de défendre l'adhésion du Canada au CELV ;
- l'Association canadienne des enseignants de langues secondes a utilisé son bulletin d'information pour diffuser tous les mois des informations sur le CELV à son réseau national.

Sur la base des expériences positives à ce jour, il a été décidé d'étendre le mémorandum de coopération et de liaison au nouveau programme du Centre, avec l'intention explicite du Canada de devenir un Etat membre de l'Accord partiel.

Coopération avec la Commission européenne

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont pour objectifs communs de préserver la diversité linguistique et culturelle en Europe et de favoriser l'apprentissage et l'utilisation des langues comme moyen de favoriser le dialogue interculturel, la cohésion sociale et la citoyenneté démocratique et comme atout économique important dans nos sociétés modernes fondées sur le savoir. De part et d'autre, le besoin se fait sentir de consolider la coopération. Cela revêt une importance particulière dans le contexte du Centre, qui planifie la diffusion des résultats de son programme actuel et se prépare pour son programme d'activités 2012-2015.

Le 10^e anniversaire de la Journée européenne des langues a été marqué par une Déclaration conjointe du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn JAGLAND, et de la Commissaire européenne à l'Education, la Culture, le Multilinguisme et la Jeunesse, Androulla VASSILIOU. La Déclaration, qui existe dans 25 langues, s'est félicitée « du progrès accompli ensemble durant la dernière décennie en matière de sensibilisation à la richesse de l'héritage linguistique de l'Europe, de promotion du multilinguisme dans la société et d'incitation des citoyens européens à apprendre de nouvelles langues » et a réitéré l'engagement des deux organisations en faveur de « ... l'apprentissage des langues tout au long de la vie pour l'épanouissement personnel », et encouragé « la pleine participation dans les sociétés démocratiques d'Europe et le développement professionnel ». La Déclaration a également souligné l'importance particulière des langues dans l'environnement actuel : « Dans le contexte actuel de mobilité croissante, de mondialisation de l'économie et de tendances économiques en mutation, la nécessité d'apprendre des langues et de mettre en place un enseignement plurilingue et interculturel est plus évidente que jamais ». La Déclaration se réfère spécifiquement aux travaux du CELV et à l'importance de créer de nouvelles synergies entre le Conseil de l'Europe et la Commission.

Le nouveau programme du CELV pour 2012-2015 comprend plusieurs thèmes correspondant aux travaux de la Commission européenne tels que « les jeunes apprenants », « L'enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère (EMILE) » et « la mobilité », pour lesquels une coopération est envisagée. Actuellement le Centre travaille conjointement avec l'Unité « Politique pour le multilinguisme » à un plan d'action de coopération lié à des domaines prioritaires communs.

Le projet du Centre intitulé « Favoriser l'enseignement du romani dans les écoles en Europe » (QualiRom) a obtenu un financement dans le cadre du programme d'actions prioritaires 2 de la Commission européenne, en 2010. Au titre de l'accord, le CELV reçoit un financement pour les trois années du projet en tant que partenaire de cette initiative qui est coordonnée par l'université Karl-Franzens à Graz. Dans le contexte de ce projet (<http://qualirom.ecml.at>), les 8 partenaires et 7 partenaires associés ont piloté en 2011 le Curriculum cadre pour le romani et les modèles de Portfolio européen des langues correspondants élaborés par le Conseil de l'Europe. Le Centre est également un partenaire associé dans 5 autres projets financés par la Commission.

Autres réseaux

La coopération avec la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV) est à la base du projet « Associations linguistiques et soutien coopératif » (LACS) mené dans le cadre du programme du Centre. Ce projet traite de la diffusion des résultats des travaux du CELV par le biais de réseaux d'associations d'enseignants en langues. Un projet de suivi dans le cadre du programme 2012-2015 est prévu, afin de faire connaître les travaux du CELV par l'intermédiaire des associations d'enseignants en langues et d'autres réseaux aux niveaux régional et national. Le projet visera également à encourager les personnes concernées à adapter les projets du CELV à leur contexte local afin de renforcer l'impact sur l'apprentissage et l'enseignement.

Dans le cadre des projets que le CELV a menés en 2011, l'Association européenne de services linguistiques de qualité (EAQUALS), l'Institut national d'évaluation pédagogique des Pays-Bas (CITO), le CLIL Cascade Network (CCN), l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), la Confédération européenne des centres de langues de l'enseignement supérieur (Cercles), l'Université linguistique d'Etat de Moscou, l'Association internationale des professeurs d'allemand (IDV), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et l'Association internationale Education et Diversité linguistique et culturelle (EDiLiC) étaient d'autres institutions partenaires de coopération qui ont fourni un accès à leurs réseaux.

L'initiative majeure du Réseau européen des instituts culturels nationaux (EUNIC), intitulée « L'Europe riche de ses langues » et menée par le British Council, a été lancée en novembre 2010 après acceptation d'une demande de financement de la Commission européenne. Ce projet vise à identifier des indicateurs concernant les politiques linguistiques, l'utilisation des langues et les attitudes par rapport à l'apprentissage des langues. Il entend faire évoluer la perception à l'égard de l'importance des langues, induire des changements au niveau institutionnel et aider à établir des priorités dans les pays européens pour aboutir à un changement des politiques. En tant que partenaire associé au projet, le CELV offre son expertise pour ce qui concerne le développement de la structure du projet, met à disposition son réseau d'experts et prévoit d'accueillir des événements liés au projet.

Le CELV poursuit sa coopération avec le Sprachennetzwerk Graz (Réseau linguistique Graz), un réseau d'institutions implantées à Graz opérant dans le domaine de l'éducation aux langues (voir aussi le chapitre 5) (<http://www.sprachennetzwerkgraz.at>). Le CELV a également continué à participer à la mise en œuvre du Portfolio européen des langues dans les écoles locales – un projet lancé par le Sprachennetzwerk. Le CELV est un partenaire clé de par sa dimension européenne et de son expertise.

Journée européenne des langues (JEL)

La Journée diffère des autres activités du Centre en ce qu'elle ne vise pas un public cible constitué de spécialistes, mais s'adresse à toutes les personnes intéressées par les langues. Avec des activités souvent organisées sous forme d'événements à grande échelle dans les villes et centres-villes de tout le continent, ainsi que dans les écoles, universités, centres de formation pour adultes et entreprises, la JEL a un public potentiel de millions d'Européens.

Sur l'initiative du Conseil de l'Europe, la Journée européenne des langues est célébrée chaque année le 26 septembre, afin de promouvoir la richesse culturelle et le plurilinguisme en Europe et d'encourager l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Depuis son lancement en 2001, des centaines de manifestations sont organisées chaque année en Europe et au-delà afin de célébrer les langues.

La Journée est coordonnée conjointement par le Centre européen pour les langues vivantes et l'Unité des politiques linguistiques. Les relais nationaux nommés par les Etats membres participants du Conseil de l'Europe font office de démultiplicateurs en diffusant les informations sur la JEL et les articles promotionnels fournis et en se chargeant de la promotion de la Journée aux niveaux national/régional et par le biais de la presse.

La coordination de la Journée implique principalement le lancement d'initiatives de communication, la liaison avec les relais nationaux, la distribution des supports promotionnels de la JEL, ainsi que le maintien et le développement d'une plateforme internet de la JEL.

A l'occasion du 10^e anniversaire de la JEL, le nombre de personnes et d'institutions n'a jamais été aussi élevé en Europe et au-delà pour participer à cette célébration unique des langues et de leur diversité. Plus de 600 manifestations ont été répertoriées dans le calendrier de la JEL, avec des activités organisées jusqu'en Inde, au Canada et en Australie. Un coup d'œil à la [galerie de photos de la JEL de 2011](#) illustre l'enthousiasme et la popularité continue de la Journée, ainsi que la variété des actions organisées.

En plus de la Déclaration conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne mentionnée plus haut, certaines nouveautés ont été introduites en 2011 :

- un vote en ligne pour l'événement le plus innovant de la JEL a été ajouté au calendrier des événements. Le premier gagnant a été l'école primaire de Grabrik (Croatie). L'événement, qui portait le titre intrigant « Look at me, I am beautiful », a reçu 650 votes ;
- une plus grande importance a été donnée aux langues des signes sur le site internet : un espace spécial « FAQ » (Foire aux questions) a été conçu avec l'assistance de membres de l'Union européenne des sourds (EUD) et une nouvelle section en rapport a été ajoutée dans le quizz sur la JEL. Par ailleurs, l'Unité des politiques linguistiques a organisé un événement intitulé « Langues des signes – Une contribution unique à notre diversité culturelle et linguistique » en coopération avec l'Union européenne des sourds ;
- un clip vidéo sur la JEL, conçu par le CELV, est accessible sur la page principale du site. Ce clip a été diffusé sur le réseau de la télévision autrichienne ORF, et ARTE a accepté de le diffuser à l'approche de la JEL de 2012.

Les relais nationaux de la JEL ont joué un rôle considérable dans la réussite et la célébration réitérées chaque année de cette Journée.

Outils de mise en réseau

Outre les 30 sites internet gérés et mis à jour par le CELV en 2011, les activités ont bénéficié d'une communication interactive accrue via Facebook et Twitter, notamment pour promouvoir la Journée européenne des langues. Etant donné que les élèves et les étudiants recourent, de nos jours, souvent à ces médias sociaux, le Centre les a intégrés dans ses moyens de communication. Pour le Portfolio européen des langues, une page Facebook a été créée par le coordonnateur du projet du Centre intitulé « Formation des enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues », qui a été utilisée activement pour promouvoir la refonte du site internet du PEL.

Plus de 6 750 abonnés ont reçu le 18^e numéro (hiver 2011/printemps 2012) du bulletin d'information du CELV, la *Gazette européenne des langues*. Ce numéro était consacré à la conférence « Valoriser les professionnels en langues », aux 21 nouvelles publications du CELV, au nouveau programme « Apprendre par les langues » dont le lancement est prévu en 2012 et au 10^e anniversaire de la Journée européenne des langues. Un numéro spécial de la Gazette a été publié en janvier 2011 pour promouvoir l'appel à manifestation d'intérêt pour le programme 2012-2015.

3.3. Permettre aux professionnels en langues d'exercer un impact plus important sur les processus de réforme

Le CELV a apporté un soutien aux professionnels de l'enseignement des langues et à leurs réseaux en les aidant à jouer un rôle plus influent dans leur environnement professionnel et en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour participer efficacement aux consultations dans le cadre des processus décisionnels.

Dans le cadre des 20 projets d'éducation aux langues coordonnés par le Centre, qui ont fait l'objet d'une enquête en 2011, 82,1 % des répondants étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que le fait d'avoir participé à un événement organisé par le CELV les avait encouragés à jouer un rôle plus influent dans les processus de réforme de leur environnement professionnel (83 % en 2010).

Afin de collecter des données quantitatives et qualitatives des groupes cibles directs du programme du CELV, le Centre a mis en place un système d'évaluation dès le lancement du programme 2008-2011. Ce système est composé d'un ensemble d'outils démontrant la qualité des services offerts par le CELV, ainsi que des indications sur l'utilisation de résultats de projets ou d'activités de suivi dans les Etats membres. Toutes les données sont disponibles auprès des représentants nationaux du CELV (les membres du Comité de direction, les autorités nationales de nomination et les points de contact nationaux) afin de garantir la transparence.

L'évaluation est un aspect inhérent à toutes les activités éducatives, notamment aux réformes éducatives. Des informations valables et fiables sont nécessaires pour la prise de décision à tous les niveaux et par toutes les parties intervenant dans l'offre éducative. En 2011, les projets du CELV ont contribué à la mise au point d'outils et d'approches en matière d'évaluation et d'appréciation, permettant l'accès à des informations de meilleure qualité.

En ce qui concerne l'éducation plurilingue, le fait de faciliter une meilleure compréhension des principes d'un certain nombre d'aspects dans ce domaine et de diffuser des approches pratiques et réalisables pour leur mise en œuvre peut avoir un impact majeur, étant donné que la contribution des approches plurilingues au développement cognitif et social est de plus en plus reconnue.

Quelques exemples de retours d'information sur l'impact du travail du CELV reçus des bénéficiaires des activités du programme sont présentés ci-dessous :

« J'ai organisé un atelier pour mes collègues du département de littérature et de langue anglaises pour promouvoir les aspects relatifs à la qualité de l'enseignement des langues qui ont été présentés lors de l'atelier ClassRelEx. J'ai aussi apporté du matériel du CELV qui est désormais disponible dans notre département. J'ai également donné des conférences sur la didactique de la langue anglaise à de futurs enseignants d'anglais (formation continue et initiale), et « Education de qualité » et « Créer des examens fiables » sont de nouveaux thèmes inscrits au programme. »

« J'ai participé à deux tables rondes au Congrès national des Ecoles officielles de langues organisé à Madrid, lors desquelles j'ai présenté a) un nouveau programme mis en place à l'Ecole officielle de langues de la Communauté valencienne et b) une évaluation des progrès selon le CECR. J'ai également donné un cours sur l'évaluation selon le CECR à l'Ecole officielle de langues de Marbella et fait un exposé à l'université de Deusto lors d'un congrès sur l'enseignement et l'évaluation de l'espagnol pour les migrants. Enfin, j'ai aussi donné des cours sur les documents que j'ai trouvés au CELV, par exemple le "Portfolio du formateur des enseignants en langues". »

« Dans le cadre de ma pratique d'enseignant et de mes recherches, j'utilise les produits du projet, notamment les unités modulaires de formation sur Moodle, YouTube, Wiki, Forums et SurveyMonkey. L'expérience partagée au cours de l'atelier [du CELV] et les idées utiles sont désormais utilisées dans mes cours dans le domaine de l'apprentissage électronique pour les étudiants et les enseignants au début de leur carrière. »

« Le site internet [du CELV] contient déjà d'excellents outils électroniques qui permettent à tous les professionnels de travailler mieux et de façon plus efficace dans leur classe. »

« La formation [à l'atelier du CELV] m'aidera à mettre en place une coopération avec tous les enseignants en langues étrangères en ce qui concerne la sensibilisation aux langues. C'est difficile à faire dans mon pays et j'ai l'impression que j'ai la clé pour aller dans ce sens après avoir participé à l'atelier. Cette formation me sera aussi utile dans mon rôle de formateur pour aider les enseignants à utiliser le matériel du CELV. »

« Grâce à une meilleure compréhension des tâches d'évaluation et des critères de note de la langue orale, les cours de formation continue que j'ai conçus et dispensés pendant le reste de l'année ont reposé sur un ensemble de principes de qualité, ce qui n'aurait pas forcément été le cas si je n'avais pas participé à cet événement. Nos cours de formation continue sont bien meilleurs depuis que j'ai participé à la formation organisée à Graz. Depuis, je travaille également avec la commission nationale d'examen, en vue d'améliorer les critères d'évaluation qui sont utilisés pour l'évaluation du Gaeilge (irlandais). Ces critères sont en cours de modification/d'amélioration à la suite de ma formation à Graz. 2 300 enseignants d'irlandais qui ont assisté à nos cours depuis Noël dernier ont également eu accès à ces informations. »

Programme du Centre européen pour les langues vivantes 2012-2015

L'appel à manifestation d'intérêt pour le 4^e programme du Centre européen pour les langues vivantes « Apprendre par les langues : promouvoir une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle » (2012-2015) a été clos le 1^{er} mai 2011.

Entre novembre 2010 et avril 2011, les principales idées du nouveau programme et les différentes possibilités de participation ont été présentées à plus de 2 000 participants dans le cadre de 23 événements promotionnels organisés dans 18 pays. Le Centre a ainsi reçu 53 propositions de projets et plus de 200 candidatures individuelles soit pour coordonner, soit pour participer en tant que membres d'une équipe à l'une des activités prédéfinies dans l'appel à candidatures.

Le nouveau programme, qui sera constitué de 15 projets pour son volet principal, sera axé sur l'apprenant, les besoins de l'apprenant et la perspective de l'apprenant. Il mettra l'accent sur le droit des apprenants à un accès ouvert et tout au long de la vie à une éducation de qualité et soulignera le fait que les parcours éducatifs sont fondés sur un développement adéquat des compétences linguistiques. Il encouragera également les approches valorisant toutes les langues et les cultures des apprenants, qui sont essentielles pour une intégration réussie dans les communautés et les sociétés apprenantes.

Les projets du nouveau programme encourageront les approches inclusives et viseront à développer des compétences interculturelles et plurilingues, à la fois dans des environnements d'apprentissage formels et informels/non formels.

Le programme vise à avoir un impact important sur l'apprentissage :

- en développant des outils et des matériels pratiques soit directement pour les apprenants, soit pour les enseignants, les formateurs d'enseignants et/ou d'autres acteurs dans le domaine de l'éducation ;
- en communiquant et en diffusant les résultats de projets en cours ou clos du CELV aux principales parties prenantes.

Mise en place d'un nouveau format d'activités

Parallèlement au lancement des projets pour le nouveau programme, le Centre établira des formats d'activités plus flexibles pour fournir une assistance directe et ciblée à ses Etats membres et visera notamment à atteindre un impact tangible au niveau national. Le CELV élabore actuellement un concept pour un nouveau domaine d'opération intitulé « Soutien ciblé aux Etats membres du CELV », visant les thèmes d'intérêt prioritaires recensés pour ses membres et les champs d'action prioritaire proposés directement par les Etats membres. Cette initiative vise à travailler en contact plus étroit avec des représentants des Etats membres du CELV et à offrir des consultations directes et une formation dans des domaines dans lesquels des besoins ont été identifiés.

3.4. Contribuer à une éducation aux langues de meilleure qualité en Europe

Avec l'amélioration des compétences, un renforcement des réseaux et un impact plus important de ses membres, la profession de l'enseignement des langues pourrait participer plus activement à l'amélioration des normes, des principes et des outils européens dans le domaine de l'éducation aux langues.

En tant qu'institution du Conseil de l'Europe, le CELV exerce ses activités dans le contexte des travaux en cours sur l'éducation aux langues de la majorité des organisations européennes. Un grand nombre de projets dans ce programme s'appuient par conséquent sur les principes et outils européens existants pour l'éducation aux langues, particulièrement le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et le Portfolio européen des langues (PEL) mis au point par l'Unité des politiques linguistiques.

Le CELV a offert un accès aux développements et à l'expertise au sein du Conseil de l'Europe et, dans de nombreux projets, des liens directs avec les travaux en cours du programme de l'Unité.

Dans le cadre des 20 projets d'éducation aux langues coordonnés par le Centre, qui ont fait l'objet d'une enquête en 2011, 92.1% des répondants étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que l'événement organisé par le CELV auquel ils ont participé avait mis en exergue les aspects qualité de l'éducation aux langues et qu'ils allaient les promouvoir dans leur environnement professionnel (91 % en 2010).

Coopération au sein du Conseil de l'Europe

Le Secrétariat du CELV et l'Unité des politiques linguistiques ont œuvré à promouvoir la complémentarité et la cohérence des travaux entrepris et, le cas échéant, à veiller à ce que les résultats pertinents enrichissent mutuellement les activités des deux organes. Les deux projets liés à la mise en œuvre du Portfolio européen des langues ont représenté de bons exemples de telles synergies. Le site internet du Portfolio européen des langues (PEL, www.coe.int/portfolio) a été refondu et lancé le 26 septembre. Le site, coordonné conjointement par l'Unité des politiques linguistiques et le CELV, fournit désormais toute une variété de matériels sur l'utilisation du Portfolio et l'élaboration de nouveaux PEL.

Le projet « Favoriser l'enseignement du romani dans les écoles en Europe » (QualiRom) a piloté le Cadre curriculaire pour le romani et les modèles correspondants de portfolio européen de langues élaborés par le Conseil de l'Europe.

D'autres projets relevant du volet thématique sur « L'évaluation » ont offert des formations sur différents aspects du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et produit de nouveaux instruments importants dans ce domaine.

La majorité des résultats atteints par le CELV en 2011 enrichiront la plateforme en ligne de l'Unité des politiques linguistiques qui est constituée de ressources et de références pour l'éducation interculturelle et multilingue.

Par ailleurs, le Secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a été informé régulièrement des activités du Centre susceptibles de l'intéresser ; il a en particulier été informé du projet « Langues minoritaires, langues collatérales et éducation bi-/plurilingue » (EBP-ICI) dont la publication est parue en septembre 2011.

Evaluation des projets

La qualité dans le cadre du programme du Centre est contrôlée et renforcée par quatre consultants qui ont repéré des synergies et mis en avant des chevauchements potentiels. Les consultants sont soutenus dans leurs travaux par le système d'évaluation du Centre. En 2011, ils sont intervenus en tant que comité de rédaction pour apporter des conseils en ce qui concerne l'aspect qualité des publications du CELV. Ils ont également joué un rôle clé dans l'évaluation des projets présentés pour le programme 2012-2015.

4. Budget et personnel

Le coût direct des activités des projets au titre du programme 2008-2011 était basé sur un total de 2,25 millions €.

Lors de la mise en place du programme, le Secrétariat s'est efforcé de répartir les activités sur les quatre années du programme, de la manière la plus équilibrée possible, de sorte que le budget nécessaire pour chaque année soit à peu près similaire.

Le budget 2011 du CELV, d'un montant de 1 706 000 € correspondant aux contributions des États membres, a été adopté le 23 novembre 2010 à la 1099^e réunion des Délégués des Ministres. Il a été complété par un report d'environ 230 000 € du compte du programme pour 2010 et de 20 000 € provenant de la ligne budgétaire « Personnel et frais généraux ». Le budget de travail du CELV pour 2011 s'est donc élevé au total à 1 956 000 €. L'année 2011 a été la plus coûteuse du programme – avec la publication des résultats des 21 projets et leur promotion au moyen d'une conférence de grande ampleur (pour laquelle le Centre a pris en charge les coûts d'environ 120 participants et experts).

Le total des dépenses pour 2011 s'est élevé à 1 749 080 € (au 27 février 2012). Les catégories suivantes représentent les principaux domaines de dépenses du programme pour l'année (les pourcentages entre parenthèses sont ceux de 2010) :

- Voyages et indemnités de subsistance : 46 % (57 %) ;
- Publications/matériels promotionnels : 19 % (10 %) ;
- Honoraires : 17 % (17 %) ;
- Interprétation : 5 % (8 %) ;
- Développement internet/maintenance informatique et télécommunications : 5 % (5 %) ;
- Affranchissements : 2 % (2 %).

Etant donné qu'en 2011 le Centre n'a pas produit toutes les versions des publications dans la deuxième langue et à la suite des changements intervenus au niveau du personnel, un report sera disponible pour le budget 2012. Des revenus supplémentaires seront également générés par l'intermédiaire du projet « Favoriser l'enseignement du romani dans les écoles en Europe » qui a bénéficié d'un financement de la Commission européenne.

En raison de coupes financières en 2012 (du fait du retrait du Royaume-Uni, de la Grèce et de la Hongrie, le budget a été réduit d'environ 280 000 €), il a fallu supprimer 3 postes dans le domaine des relations publiques et de la communication et de la traduction et de la terminologie, et supprimer un poste lié aux finances et à l'administration. En 2012, les enjeux seront de restructurer le personnel, de faire un meilleur usage de l'externalisation des services à la suite d'une réduction du personnel et de rechercher de nouvelles sources de revenus.

5. Le CELV en Autriche

L'Association autrichienne du CELV (*Verein EFSZ in Österreich*), en tant que partenaire local du CELV à Graz, remplit l'engagement de l'Autriche, pays hôte, à pourvoir au Centre un siège et un secrétariat local. Sa principale fonction est d'entretenir et de développer les locaux du CELV et d'offrir une assistance logistique au quotidien. Elle joue également un rôle appréciable d'interface entre le Centre et les organes locaux, régionaux et nationaux.

Dans le cadre de cette fonction, l'Association autrichienne organise des initiatives et facilite des synergies entre le CELV et la région. Elle soutient des événements destinés à un plus vaste public local ou régional et facilite la diffusion des résultats des projets du CELV dans la région.

Dans le cadre des programmes à moyen terme du CELV, l'Association organise une série d'événements intitulée « CONTEXT - Connecter les experts en éducation du tertiaire ». Ces événements visent à mieux faire connaître le travail du Centre au niveau local en invitant des experts du CELV à participer à un événement lié au sujet traité dans l'un des projets. Le groupe cible de ces conférences, présentations ou tables rondes est constitué d'un public d'étudiants et d'enseignants universitaires en Autriche.

Pour contribuer au processus de diffusion des travaux du CELV en Autriche, l'Association apporte également son soutien aux activités centrales pour les démultiplicateurs du Centre autrichien de compétence linguistique siégeant à Graz.

De plus, l'Association a invité toutes les institutions de Graz travaillant dans le domaine des langues à se rassembler au sein du *Sprachennetzwerk Graz* (le Réseau linguistique de Graz). Celui-ci offre une plateforme pour la mise en place et le renforcement des synergies et l'échange d'informations. Au-delà de l'objectif général de promotion du plurilinguisme, le Réseau a pour but de rendre les compétences des institutions siégeant à Graz plus visibles aux niveaux national et européen et de souligner la spécificité de la ville comme lieu d'expertise dans le domaine des langues.

Lorsque les locaux du CELV ne sont pas utilisés dans le cadre de son programme d'activités, ils peuvent être loués par des institutions extérieures afin d'accueillir des activités correspondant à la vocation du Centre. Le fait que le Centre de Graz soit l'un des bureaux externes du Conseil de l'Europe fait de lui l'endroit idéal pour les événements organisés par d'autres unités du Conseil de l'Europe ou en coopération avec celles-ci, comme des ateliers ou des séminaires Pestalozzi. Ainsi, un certain nombre de réunions et de conférences internationales externes ont été organisées à Graz grâce au prestige du CELV. Parallèlement, des activités éducatives nationales ont lieu aussi souvent que possible au Centre, en particulier des événements de diffusion organisés en coopération avec le Centre autrichien de compétence linguistique. Ces événements augmentent la visibilité du Centre et aident à consolider sa réputation de lieu international de réunion dans la région. Cette utilisation externe permet de contribuer à couvrir les frais considérables pris en charge par les autorités autrichiennes pour la mise à disposition des locaux et des équipements du CELV.

Pour la conférence du CELV de 2011, l'Association autrichienne a coordonné le programme social offert par les autorités autrichiennes. Elle s'est associée à des représentants de haut niveau de la ville de Graz, de la Province de Styrie, du Ministère fédéral de l'éducation, des arts et de la culture et du Ministère fédéral de la science et de la recherche pour souligner le soutien apporté au CELV et l'estime qui lui est portée à tous les niveaux en Autriche.

Quelques événements externes ayant eu lieu en 2011 :

26 janvier 2011

Formation continue multilingue autrichienne « Scopriamo l'italiano – Descubramos el español – Découvrons le français »

30 mars 2011

Événement de diffusion en Autriche : présentation de l'appel à manifestation d'intérêt pour le programme « Apprendre par les langues »

14-17 juin 2011

Module Pestalozzi « La diversité des visions et connaissances du monde »

20 octobre – 22 octobre 2011

Réunion de projet de l'UE « Partenariats internationaux dans le domaine de la radio »

6. 2011 en chiffres

Activités et participation

- 796 professionnels en langues ont pris part aux activités de renforcement des capacités directement financées par le CELV
- 128 événements (au total) ont bénéficié d'un soutien du CELV
- 35 événements directement organisés et financés par le CELV
- 22 événements nationaux / internationaux dans le cadre desquels l'appel à manifestation d'intérêt pour le programme « Apprendre par les langues » a été présenté à plus de 2 000 participants
- 1 conférence de grande ampleur avec plus de 200 participants
- 20 projets actifs dans le cadre du programme « Valoriser les professionnels en langues »

Publications

- 21 nouvelles publications publiées par le CELV
- 480 000 accès aux publications du CELV sur le site internet du CELV

Diffusion sur la plateforme internet

- 30 sites internet composant la plateforme en ligne du Centre
- 3,2 millions de pages consultées sur tous les sites de la plateforme internet du CELV
- 6 760 abonnés à la *Gazette européenne des langues*
- 140 événement répertoriés dans le calendrier d'événements internationaux du CELV
- 180 experts en éducation aux langues ont promu leurs services dans la base de données des experts du CELV

Journée européenne des langues

- 612 événements organisés dans 47 pays d'Europe pour la Journée européenne des langues répertoriés dans le calendrier des événements de la JEL
- 350 000 pages consultées du site internet de la Journée européenne des langues en septembre

Dépenses

- Total des dépenses du CELV : 1,75 million €